



Concubinage et dmd d'augmentation de pension alimentaire

Par **stéphanie**, le **11/02/2010** à **12:44**

Bonjour,

je vis en concubinage avec mon nouvel ami qui a eu un enfant avec son ex-compagne. il lui verse une pension alimentaire tous les mois. on se demandait si son ex-compagne pouvait demander une hausse de la pension du fait que je vis avec lui désormais ? ou bien faut-il être pacsé ou marié ?

si son ex-compagne se remet en ménage avec qqn et fait un enfant avec cette personne peut-on contester une demande de hausse de pension ?

merci d'avance.